## DÉPARTEMENT DU NORD

# ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 24/10/2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2024D139

OBJET:
09. INSTALLATIONS
SPORTIVES
MUNICIPALES.
ACTUALISATION DU
RÈGLEMENT
INTÉRIEUR.

## EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt-quatre, le trente et un OCTOBR

Envoyé en préfecture le 97/11/202 Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le /

ID : 059-215904004 962 1031

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. TREDEZ Alain Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

### **ABSENTS EXCUSÉS:**

M. DECREUS Christophe, **procuration à** M. ROBBE Jean-Pierre Mme CAPPELLE Christiane, **procuration à** M. DELFLY Jean-Louis M. MOUILLE Julien, **procuration à** M. LAPIERRE Julien M. CITERNE Joël, **procuration à** Mme MARMINION-OBERT Nadine M. DELVOYE Philippe, **procuration à** Mme BILLIAU Marie-Françoise Mme CLINKEMAILLIE Colette, **procuration à** Mme BOULENGER Delphine Mme LORPHELIN Martine, **procuration à** M. TIMLELT Frédéric Mme BOULENGUER Peggy, **procuration à** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

## **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 11 décembre 2011, la commune a instauré un règlement intérieur général portant sur l'utilisation des installations sportives, puis modifié par délibérations du 25 juin 2015 et du 28 juin 2018.

Règlementairement, il appartient à l'assemblée de modifier les modalités de ces règlements.

Il est proposé de modifier les éléments suivants :

- Le Maire-Adjoint délégué aux sports (article 1)
- Le service municipal des sports par le service Attractivité (articles 1, 3, 5, 9 et 11)
- Le stade Saint Robert par Louis BASSEMENT (articles 3 et 8)
- L'adresse mail <u>attractivite@ville-merville.fr</u>
- Les horaires d'utilisation des installations sportives à savoir 8 h à 22 h au lieu de 8 h à 22 h 30 (article 4)
- Pour les salles multisports, ajout d'une clé ou un badge <u>nominatif</u>, en cas de perte facturation de <u>50 €</u> (article 4)
- La modification de l'article 10 relatif aux consommations de boissons
- La commission municipale des sports par le service Attractivité (article 14)

L'assemblée invitée, à la majorité (23 pour, 6 contre : listes « Merville en Grand » - sauf Bernard LORIDAN, « Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale »), autorise la modification du règlement intérieur, selon le règlement annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra 8001 ENGUER – PLÉ

#### Le Maire:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour exces de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.